

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**DECRET N° 100/ 065 DU 15 FEVRIER 2023 PORTANT NOMINATION
DES CADRES A L'INSTITUT DES SCIENCES AGRONOMIQUES DU BURUNDI
« ISABU »**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret-loi n°1/23 du 26 juillet 1988 portant Cadre Organique des Etablissements Publics Burundais ;

Vu le Décret n° 100/202 du 15 septembre 2014 portant Réorganisation de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/091 du 28 octobre 2020 portant Révision du Décret n° 100/087 du 26 juillet 2018 portant Organisation du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Sur proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Directeur Général de l'ISABU :

Dr. Alfred NIYOKWISHIMIRA.

Article 2 : Est nommé Directeur de la Recherche à l'ISABU :

Dr. Ir. Willy IRAKOZE.

Article 3 : Est nommée Directeur de l'Administration, des Finances et des Ressources Humaines à l'ISABU :

Madame Marie Goreth HAKIZIMANA.

Article 4 : Est nommé Directeur des Services d'Appui à la Recherche à l'ISABU :

Dr. Samson MUSONERIMANA.

Article 5 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 6 : Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 15 février 2023

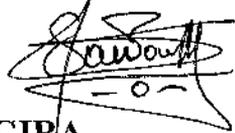
Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA
Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,



Dr. Sanctus NIRAGIRA.